

## **Règlement du Jeu Concours organisé par la société Cave Robert et Marcel**

### **Article 1 : Organisateur**

La Cave Robert et Marcel, SAS immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le N° 786 195 859, au capital social de 2 212 276,00 €, dont le siège social est Lieu-Dit La Perrière à Saint Cyr en Bourg, 49260 Bellevigne-les-Châteaux (Maine-et-Loire) organise un jeu concours avec obligation d'achat intitulé « Jeu concours de Noël » pour la société CAVE ROBERT ET MARCEL.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables à ce jeu.

### **Article 2 : Conditions de participation**

Le jeu est ouvert à toute personne majeure (âgée de 18 ans ou plus) résidant en France métropolitaine (Corse comprise), à l'exception des employés de la société organisatrice et de leurs familles. La participation est avec obligation d'achat sans minimum d'achat.

### **Article 3 : Durée du jeu**

Le jeu concours se déroulera du 2 décembre au 24 décembre 2024. Les participations reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

### **Article 4 : Modalités de participation**

La participation au jeu concours est automatique lors d'un achat sans minimum d'achat dans l'un des points de ventes suivant : la boutique de Saint-Cyr en Bourg (route de Saumoussay 49260 Bellevigne-les-Châteaux), de Restigné (16 rue des Chevaliers 37140 Restigné) ou sur notre site internet [lesvignoblesedonis.com](http://lesvignoblesedonis.com). Pour participer il est obligatoire d'avoir un compte client ou de le créer au moment de l'achat. Un passage en caisse avec un compte client vaut pour une participation. Le nombre de passages en caisse durant toute la période du jeu concours n'est pas limitée et permet d'augmenter les chances de gagner. Un seul passage en caisse est comptabilisé par jour pour une participation au tirage au sort.

### **Article 5 : Tirage au sort**

Un tirage au sort sera effectué le 30 décembre 2024 parmi l'ensemble des personnes qui auront réalisé un ou plusieurs achats pendant la période du jeu concours pour désigner les 23 gagnants. L'ordre du tirage au sort déterminera le numéro du lot gagné. Les gagnants seront contactés par e-mail ou par téléphone au plus tard le 2 janvier 2025. La Cave Robert et Marcel ne pourra être tenue responsable si l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone renseignés sont incorrectes ou invalides. Dans le cas où le gagnant désigné pour l'un des lots n'est pas joignable ou ne répond pas aux sollicitations dans un délai de 14 jours après le tirage au sort, le lot sera réattribué via un second tirage au sort.

## Article 6 : Lot

Plusieurs lots sont à gagner :

1. 1 Livre Tout sur le Vin de Phillipe Faure-Brac + 1 bouteille de Saumur Champigny Château du Bellay 2019. Valeur du lot 1 : 50,85€
2. 1 Livre Tout sur le Vin de Phillipe Faure-Brac + 1 bouteille de Saumur Champigny Château du Bellay 2019 75cl. Valeur du lot 2 : 50,85€
3. 1 Bougie De Chanceny + 1 bouteille de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny Impetus 2015 75cl. Valeur du lot 3 : 55€
4. 1 Bougie De Chanceny + 1 bouteille de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny Impetus 2015 75cl. Valeur du lot 4 : 55€
5. 1 Totebag De Chanceny Brut Blanc + 2 bouteilles de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny 75cl. Valeur du lot 5 : 22,30€
6. 1 Totebag De Chanceny Brut Rosé + 2 bouteilles de Crémant de Loire Brut Rosé De Chanceny 75cl. Valeur du lot 6 : 22,30€
7. 1 Totebag De Chanceny Brut Blanc + 2 bouteilles de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny 75cl. Valeur du lot 7 : 22,30€
8. 1 Totebag De Chanceny Brut Rosé + 2 bouteilles de Crémant de Loire Brut Rosé De Chanceny 75cl. Valeur du lot 8 : 22,30€
9. 1 magnum Vouvray Excellence Brut Blanc De Chanceny 150cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 9 : 34,80€
10. 1 magnum Vouvray Excellence Brut Blanc De Chanceny 150cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 10 : 34,80€
11. 1 magnum de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny 150cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 11 : 32,35€
12. 1 magnum de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny 150cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 12 : 30€
13. 1 magnum Saumur Champigny Domaine des Ruettes 150cl + 1 sommelier Les Vignobles Edonis. Valeur du lot 13 : 29,10€
14. 1 magnum Saumur Champigny Domaine des Ruettes 150cl + 1 sommelier Les Vignobles Edonis. Valeur du lot 14 : 29,10€
15. 1 carton Crémant de Loire Brut Blanc La Perriere 6x75cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 15 : 64,30€
16. 1 carton Crémant de Loire Brut Nature De Chanceny 6x75cl + 1 stop mousse De Chanceny. Valeur du lot 16 : 90,40€
17. 1 stop mousse De Chanceny + 1 sommelier Les Vignobles Edonis + 1 tablier Les Vignobles Edonis. Valeur du lot 17 : 37,50€
18. 1 stop mousse De Chanceny + 1 sommelier Les Vignobles Edonis + 1 tablier Les Vignobles Edonis. Valeur du lot 18 : 37,50€

19. 1 stop mousse De Chanceny + 1 sommelier Les Vignobles Edonis + 1 tablier Les Vignobles Edonis. Valeur du lot 19 : 37,50€
20. 1 kit cocktail Wonder Peach (1 bouteille de Crémant de Loire Brut Blanc BIO De Chanceny 75cl, 1 bouteille d'Elixir Combiier 70cl, 1 bouteille de Crème de Pêche de vigne 50cl). Valeur du lot 20 : 58,40€
21. 1 kit cocktail Wonder Chestnut (1 bouteille de Crémant de Loire Brut Blanc De Chanceny 75cl, 1 bouteille de Royal Combiier 70cl, 1 bouteille crème de Chataigne 50cl). Valeur du lot 21 : 51,40€
22. 1 Atelier Maison Edonis au choix pour 2 personnes. Valeur du lot 22 : 50€
23. 1 nuit avec petit déjeuner +1 diner gastronomique pour 2 personnes à Fontevraud l'Ermitage + 2 entrées au parcours de visite La Maison Edonis + 1 bouteille de Crémant de Loire Blanc Brut De Chanceny 75cl : 497,25€

Les lots ne peuvent être échangés contre leur valeur en espèces ou contre un autre lot.

#### **Article 7 : Remise du lot**

Le gagnant recevra, au choix, son lot à domicile par colis avec accusé de réception ou pourra venir le retirer directement à la boutique de Saint-Cyr-en-Bourg (route de Saumoussay 49260 Bellevigne-les-Châteaux) avant le 30 janvier 2025. Le lot sera expédié à l'adresse fournie par le gagnant lors de son inscription. La Cave Robert et Marcel ne pourra être tenue responsable si l'adresse indiquée par le gagnant est incorrecte ou invalide, ce qui pourrait entraîner un retour du colis.

En outre, l'état du lot au moment de la livraison est sous la responsabilité du transporteur. La Cave Robert et Marcel décline toute responsabilité en cas de dégradation du lot survenue lors du transport. Si le lot arrive endommagé, le gagnant devra contacter directement le transporteur pour toute réclamation.

S'il était constaté un éventuel retard, des grèves ou faits perturbant l'acheminement des courriers postaux, La Cave Robert et Marcel ne serait pas tenue responsable desdites conséquences. Les éventuelles réclamations devront être formulées par le gagnant directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement.

#### **Article 8 : Données personnelles**

Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu sont nécessaires pour la gestion des participations et du tirage au sort. Elles seront traitées conformément au règlement général de protection des données (RGPD).

### **Article 9 : Acceptation du règlement**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple de ce règlement et des règles de déontologie en vigueur, ainsi que les lois et règlements applicables aux jeux gratuits. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraîne la nullité de la participation.

La Cave Robert et Marcel se réserve le droit d'écarter toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

La Cave Robert et Marcel se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de ce jeu.

La Cave Robert et Marcel pourra décider d'annuler le jeu s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants

### **Article 10 : Responsabilité**

La Cave Robert et Marcel ne saurait être tenue responsable en cas d'incident lié à la participation au jeu.

La Cave Robert et Marcel se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu en raison d'événements indépendants de leur volonté ou pour toute raison qu'ils jugeront nécessaire. Si, pour quelque raison que ce soit, ce jeu ne devait pas se dérouler comme prévu, par suite par exemple de la disparition intentionnelle ou non, de la perte d'une partie ou de la totalité de la base de données des participants, d'une fraude ou d'une défaillance technique ou toute autre motif dépassant le contrôle de La Cave Robert et Marcel et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du jeu, La Cave Robert et Marcel se réserve alors le droit discrétionnaire, d'annuler, de modifier ou suspendre le jeu ou encore d'y mettre fin.

### **Article 11 : Modification du règlement**

La Cave Robert et Marcel se réserve le droit de modifier le présent règlement, en cas de force majeure ou pour toute autre raison, sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque indemnité.

### **Article 12 : Litiges**

En cas de litige, seul le droit français sera applicable.